

omettre une année de fac à son cv?

Par **erikania**, le 14/03/2011 à 13:36

bonjour à tous!

Donc pour vous présenter un peu, j'ai un peu galéré dans les débuts de ma licence,(ayant redoublé première et deuxième année) et l'année prochaine j'aimerais bien me diriger vers un master droit des affaires à Lille ou à Amiens.

Les sélections sont rudes, et j'ai peur qu'avec mon pauvre dossier, je ne sois retenue nulle part.

Je voudrais donc omettre de mon cursus, ma première année de droit, et faire démarrer mon cursus à partir de mon année de droit que j'ai validé.

Croyez vous que ça puisse se faire?

Par **alex83**, le 14/03/2011 à 13:41

Bonjour,

Matériellement c'est bien évidemment possible. Vous pouvez, tout le monde peut, bidouiller son CV. Le souci là, c'est que ce n'est plus vous mettre à votre avantage mais carrément mentir.

La question est : avez-vous imaginé, avant même d'avoir pensé à occulté cette année, à comment vous auriez pu "expliquer", "expliciter" cette année perdue ?

C'est tout de même dangereux, dans l'hypothèse où vous auriez un entretien, de soutenir quelque chose de faux. A moins que mentir ouvertement vous pose aucun souci et que vous êtes sur de vos arguments.

Le cas échéant, préparez vous très bien, et ne laissez rien au hasard. Une question inattendue peut s'avérer très déstabilisant je pense. Donc, pesez le pour et le contre avant de vous lancer la dedans. Et faites en sorte, que vous disiez la vérité ou non, de paraître le plus motivé possible.

Par **erikania**, le 14/03/2011 à 13:57

Je sais que ce n'est bien évidemment pas correct et il faut assumer ses échecs, mais dans mon cas, ces années risquent de m'être réellement préjudiciables pour la sélection, déjà que

mon dossier n'est pas formidable, et je pense que les jury ne pourraient pas comprendre les raisons de cet échec...

Alors, je ne sais pas encore si je le ferais ou non, je sais que j'aurai sûrement des problèmes de conscience, mais il faut croire que si on n'a pas tout réussi du premier coup, on ne vaut rien, et notre dossier n'est pas susceptible d'être retenu.

Et pourtant, je suis persuadée de n'être pas moins bonne que d'autres, mais j'ai eu des facteurs extérieurs qui n'ont pas permis de faire avancer mes études comme je le voulais. Merci en tout cas pour les conseils.

Par **Camille**, le **14/03/2011** à **14:04**

Bonjour,

Une chose est certaine, l'expression "redoublement" ne doit pas apparaître dans un CV. Vous ne devez lister que les diplômes obtenus, pas ceux que vous avez raté...

Donc,

Telle année : Bac filière Tartempion, mention Vachement Bien

Telle année : Licence en Skonveu

Telle année : Licence en Jchépakoi

Et non pas,

1897 Bac XYZ

1898 1ère année L1 ratée

1899 Redoublement L1 loupé

1900 Triplement réussi, ouf !

1901 1ère année L2 carafée...

etc.

C'est au "recruteur" à faire le calcul entre deux et découvrir qu'il y a trou, et à vous à vous préparer à l'expliquer.

Par **erikania**, le **14/03/2011** à **14:08**

en fait ma licence s'étale de 2005 à 2010.

je pensais donc faire apparaître la première année en 2006 et non en 2005. mais on me demande toutes les notes depuis le début du cursus universitaire, donc je me demandais que je pouvais omettre de les mettre?

Par **erikania**, le **14/03/2011** à **14:08**

en tout cas, merci Camille pour ces conseils avisés.

Par **alex83**, le **14/03/2011** à **14:24**

Re,

Je pensais avoir répondu. Outre les problèmes qui peuvent se poser le jour de l'entretien, bien sûr que vous pouvez. Personne ne vous en empêchera. Mais il ne faudrait surtout pas le regretter a posteriori !

;-)

Image not found or type unknown

Par **Yn**, le **14/03/2011** à **18:10**

De toute façon, la très grande majorité des M2, pour ne pas dire la totalité, vont exiger un relevé de note complet, donc la question ne se pose pas vraiment.

Par **x-ray**, le **14/03/2011** à **20:22**

Salut,

A mon avis, c'est une TRES MAUVAISE FAUSSE BONNE IDEE. Si tu es découverte, tu es grillée, totalement grillée. A ta place, je soignerais plutôt la lettre de motivation, quitte au contraire à valoriser ta "ténacité" !! Si des événements extérieurs t'ont empêché d'avancer normalement, pourquoi les passer sous silence. Valorise ta volonté face à l'adversité !!

N'importe quel prof de fac peut comprendre qu'un étudiant puisse ne pas avoir un parcours linéaire. Aucun n'admettra qu'un étudiant mente...

Par **erikania**, le **14/03/2011** à **21:01**

J'avoue que tu as raison x-ray, je déteste cette idée que de devoir mentir, mais n'est ce pas synonyme de mauvais juriste que d'avoir refait deux fois deux années? deux redoublements, la troisième aux rattrapages, je serais prof, je zapperais directement le dossier.

Pour tout dire, en fait, j'ai échoué mes premières années pour cause de procrastination. J'avais toujours cette tendance même avant que de tout repousser au lendemain (différent de la fainéantise quoi que vous en pensiez), sauf que d'apprendre au dernier moment, vous le savez, en droit et à la fac, ça ne passe pas, et ça n'est pas possible.

En 2009, j'ai perdu mon frère d'un brutal et banal accident en discothèque, ce qui m'a ensuite encore plus empêché de travailler mes cours, et depuis le début j'ai toujours travaillé à raison de 12h par semaine.

Comprendre l'échec suite au chagrin d'un décès, c'est à la portée de tout le monde, comprendre un échec pour cause de procrastination, donc manque de travail et non manque de capacité, c'est difficile à saisir.

Suite au décès de mon frère donc, j'ai vu un psychiatre pour affronter " plus facilement" le

deuil, et j'ai aussi parlé de mes problèmes récurrents à me mettre au travail.

Ce souci est aujourd'hui pratiquement réglé et cela s'est vu directement sur mes résultats de troisième année, avec presque 12 de moyenne et ensuite mon premier semestre de master avec 11,56 de moyenne à ce jour.

Je ne peux donc pas réparer les erreurs du passé, et je m'inquiète de ne pouvoir être prise dans aucun master à cause de cela.

Oui, je sais ce qu'on peut dire: c'est un peu facile de se trouver des excuses maintenant, mais pour ma part, je pense que je me suis accrochée en effet, parce que je pense avoir ma place dans cette filière.

C'est ce que j'aime, ce que j'ai envie de faire, et je n'ai pas en dessous des autres à mon sens, sans mauvaise vantardise.

Je suis sceptique sur le fait que quelqu'un me donne la chance de montrer de quoi je suis capable.

Par **alex83**, le **14/03/2011** à **21:41**

Eh bien faites valoir ce que vous écrivez ici !

Et, multipliez les candidatures pour multiplier vos chances. Ne choisissez pas que des master hyper-méga côté (vous pouvez en tenter mais prenez également des moins cotés). Et si ce n'est pas indiscret, que voudriez vous faire par la suite ? Le projet professionnel joue aussi beaucoup dans son cursus universitaire (cohérence du parcours, etc.). Il faut s'appuyer aussi bien sur votre ténacité que sur vos aspirations pour le futur.

Mettez toutes les chances de votre côté. Et vous en décrocherez sans doute un. C'est tout le mal que je vous souhaite. Vous n'êtes sans doute pas le seul dans le doute (d'autres, avec des parcours différents doutent sans doute autant), il va falloir que votre personnalité fasse la différence. Préparez bien vos entretiens. Et puis, ayez confiance en vous. Montrez leur. Ils feront ensuite leur choix...

Bon courage !

Par **x-ray**, le **15/03/2011** à **10:25**

Une chose est certaine : mieux vaut être sur une pente ascendante, comme c'est ton cas, que l'inverse. Si tu réussis bien le M1, tu peux t'ouvrir des portes sans avoir recours au mensonge. Ton dossier vaudra bien celui de quelqu'un qui a tout réussi sans redoublement, mais qui est passé de 15 de moyenne en L1 à une session de rattrapage avec 10,2 en M1...

Ceci, d'autant plus que les "vraies" années de droit sont bien les L3-M1 !

Donc, tu sais ce qu'il te reste à faire : si tu as 12 en L3, vise au mois 13 en M1. Dans ta lettre de candidature ou à l'entretien, il te faudra insister sur tes difficultés passées, mais surtout sur le fait qu'elles ne t'ont pas arrêtées dans ton effort. Personnellement, quand je te lis, je ne vois pas pourquoi tu devrais mentir. Tu es plutôt convaincante, et tu démontres bien que tu

progresses, même sur tes "travers" humains. Mentir en omettant une année te renvoie au rang de n'importe quel étudiant. Etre honnête valorise ton parcours en démontrant à quel point tu as évoluée.

C'est mon avis.

Par **Camille**, le 15/03/2011 à 13:16

Bonjour,

Et comme je l'ai écrit, ne pas confondre "omission pudique" et
.ymdaydream:

"[i:2t0z4zzk]modification[/i:2t0z4zzk] délibérée"... Image not found or type unknown

Par **erikania**, le 15/03/2011 à 14:04

Par la suite, si tout va comme je veux, j'aimerais être juriste d'entreprise, donc master droit des affaires et dans l'idéal spécialisé dans la fiscalité.

J'aimerais aller sur Lille ou Amiens, mais sinon, ma fac en a un, et je pense qu'elle me prendra en priorité si je n'ai eu que des refus, mais il s'intitule " Droit interne et international des Affaires et des échanges avec le Pacifique", donc ce n'est pas vraiment mon truc, mais je ne serais pas sans solution.

C'est pas facile d'admettre ses soucis de procrastination, et souvent délicat, car après l'avoir découvert, tous les échecs s'expliquaient pour moi, mais les gens ont vraiment du mal à comprendre ça.

J'ai vraiment pas envie que ces redoublements soient assimilés à l'étudiant qui a des difficultés pour apprendre, à saisir le raisonnement et tout ça, car ce n'est pas du tout mon cas.

Voilà pourquoi je voulais un peu "tricher" sur mon cursus, car je me dis que dès la première lecture, on va mettre mon dossier à la poubelle, alors que si on me donne la chance de l'entretien (s'ils prévoient des entretiens bien sur), je pense que je saurais m'en sortir. Comme tu dis Alex, et comme j'ai pu lire, il faut une personnalité, et ça, je ne me fais pas trop de soucis la dessus.

Travaillant dans l'animation avec des enfants depuis plusieurs années, il n'y a pas vraiment de place pour les gens effacés, surtout que les enfants deviennent de plus en plus difficiles (même si ce sont des milieux incomparables).

En peaufinant bien l'entretien, je pense pouvoir démontrer ma motivation.

En tout cas, merci de vos précieux conseils, vous avez raison, il vaut mieux jouer la carte de l'honnêteté, et j'espère qu'elle paiera.

Sur ce, je vais faire mon Td sur les effets de commerce!

Par **erikania**, le **15/03/2011** à **14:07**

mon cv, si je suis ton conseil de ne faire apparaitre que les années de diplôme, se présenterait ainsi:

2006-2007: L1

2009-2010 (juin): L2

2009-2010 (septembre): L3

2010-2011: master 1 droit privé.

mais par contre, si on me demande de mettre toutes mes notes, et que j'enlève l'année de 2005 à 2006, soit ma première année, ça fait partie de "l'omission", ou " de modification délibérée"?! lol

Car comme je te l'ai présenté, mon CV n'est vraiment pas truqué...

Par **Camille**, le **15/03/2011** à **14:50**

Bonjour,

Moi, perso, je mettrais plutôt (mais je pensais plus à un CV à destination d'un employeur) :

DIPLÔMES OBTENUS :

2005 : Bac [i:20kux6le]Taratata[i:20kux6le]

2007 : L1

2010 : L2 & L3

ETUDES EN COURS :

2011 : Master 1 Droit privé

Et vous préparez soigneusement votre laïus pour expliquer votre

"[i:20kux6le]procrastination[i:20kux6le]", votre "[i:20kux6le]flemmingite aiguë médulo-articulaire[i:20kux6le]", votre "[i:20kux6le]poilusinmania maniacodépressive[i:20kux6le]" ou tout ce que je vous voulez et le reste, bref peu importe, mais vous devez trouver une explication qui les minimise autant que possible et maximise les efforts faits pour en sortir. Donc, justement, ne pas insister trop "lourdement" sur les "errements du passé" - c'est du passé, la page est tournée - mais plutôt sur la suite aujourd'hui plus valorisante.

En quelque sorte, vous avez un parcours façon "[i:20kux6le]locomotives à vapeur[i:20kux6le]"... Elles mettaient beaucoup de temps à démarrer, mais alors une fois lancées, plus moyen de les arrêter !!!

:wink:

Image not found or type unknown

Omettre n'est pas mentir mais écrire qu'on a passé le bac en 2006 alors que ça s'est passé en 2005, oui.

Par **alex83**, le **15/03/2011** à **23:08**

Bonjour,

Devant le jury, bannissez le "concept" de procrastination. Je ne pense pas que ce soit super bien vu.

S'ils vous demandent vos défauts, passez par des antiphrases, périphrases : "j'ai tendance à parfois à ma laisser aller, mais conscient de cette faiblesse, je travaille chaque jour pour la gommer"...

; -)

Bref, il va falloir mesurer et vraiment expliciter toutes vos explications Image not found or type unknown

Par **erikania**, le **16/03/2011** à **11:25**

Oui je me doute que je ne vais pas dire ça, je suis bien placée pour savoir que les gens ne comprennent pas ce que cela peut être, l'assimilant à une véritable fainéantise, alors que cela n'a rien n'a voir, mais ce problème est aujourd'hui réglé.

Je vais devoir m'en expliquer certes, mais je ne parlerais sûrement pas de ça, c'est quelque chose de bien trop personnel.

Quant à Camille, je ne pensais pas dire que j'ai passé mon bac en 2006, mais bien en 2005, et passer sous silence l'année de 2005 à 2006.

Par ***sarita***, le **18/03/2012** à **03:32**

erikania comment t'as fait pour régler le problème car je suis dans la même situation que toi; comme j'ai redoublé mes deux premières années à la fac alors j'ai mentionné dans le relevé que je me suis inscrite en 2009 alors que normalement c'était en 2008 mais le problème lors de l'entretien je ne sais pas comment justifier l'année entre 2008 et 2009.

Par **gregor2**, le **18/03/2012** à **08:29**

Bonjour, et bien je pense que les deux pages répondent plutôt bien à votre question, pour le reste je laisse les personnes concernées répondre, bonne journée.

Par **erikania**, le **18/03/2012** à **11:01**

Salut Sarita,

Et bien je n'ai mentionné que les années de diplômes que j'avais validé, et non les années de fac en elles même qui n'intéressent personne.

Ensuite, je n'ai pas eu vraiment besoin de me justifier, je n'ai pas été prise dans les masters que j'espérais, je suis donc restée dans ma fac actuelle, où j'avais fait ma licence, et je n'ai donc eu aucun entretien.

Ensuite, j'ai postulé pour un stage dans le cadre de mon master, et lors de l'entretien, en général, on te demande simplement de présenter ton parcours.

ça ne sert à rien de rentrer sur les détails et encore moins de parler des points qui ne t'ont pas réussi.

Donc pour moi, et c'est la solution que j'ai choisi sur mon CV, j'ai juste mentionné mes années d'obtention du diplôme.

Après, à toi de trouver une explication si on te demande d'expliquer " les creux" entre tes obtentions de diplôme. Par exemple, dans mon cas, je travaillais en à coté, donc pas facile de concilier les deux, ect..

Par ***sarita***, le **18/03/2012** à **13:30**

Merci pour vos réponses.